

Ville de Fossambault-sur-le-Lac
Discours sur le budget 2024
De notre 75^e anniversaire vers Fossambault 2050

Chère Fossambaugeoise et cher Fossambaugeois,

La Ville de Fossambault-sur-le-Lac est fière de présenter son budget 2024 et son plan triennal d'immobilisations (PTI). C'est le budget de notre soixante-quinzième anniversaire, signe de jeunesse et du dynamisme de notre milieu. Ce budget intègre également les premières actions inscrites par les comités d'actions ciblées de notre plan intégré pour la durabilité de notre communauté. Il s'inscrit dans la poursuite du travail amorcé par notre administration et inspiré de plusieurs décisions judicieuses des administrations antérieures qui ont façonné notre milieu de vie. En dépit des enjeux auxquels, nous sommes tous confrontés à l'inflation, la montée des taux d'intérêt, les changements climatiques et l'incontournable adaptation auquel les villes sont contraintes, nous maintenons toutefois le cap afin d'assurer aux générations futures, un milieu de vie sain et durable. Notre engagement est indéniable envers l'environnement, la biodiversité de notre milieu et le respect de notre lac. Nous passons en 2024 du PIDC au plan stratégique qui dictera nos actions pour les 5 prochaines années. Notre priorité demeure celle d'offrir des services de qualité répondant aux attentes de la population, au meilleur coût possible, en toute équité et conscient de la capacité de payer de tous nos citoyens et sans repousser nos responsabilités environnementales vers les générations futures.

Le programme triennal d'immobilisations (PTI) se veut la concrétisation de différents dossiers entamés et des projets devant prendre place afin d'assurer la pérennité de notre milieu de vie. Nous avons octroyé, au cours de la dernière année, différents mandats visant à colliger les informations nécessaires à une connaissance plus fine de nos réseaux et de notre lac. Ces données plus précises nous ont permis de finaliser le plan d'intervention et le plan de gestion des actifs, clefs d'entrée de différents programmes gouvernementaux de maintien des actifs et de développement. Chacun des projets identifiés au PTI sera remis en question en regard des programmes gouvernementaux, des opportunités et de l'accès à de nouvelles connaissances. Des démarches avec les gouvernements supérieurs devront être intensifiées afin d'obtenir notre juste part de soutien assurant un développement harmonieux et respectueux de notre environnement et de notre milieu de vie. La pression est de plus en plus grande sur nos finances et les vôtres en regard de certaines infrastructures et les enjeux du développement dans le contexte de la fiscalité municipale actuelle dépassent largement la relation entre responsabilité, compétence et revenus. De grandes décisions sur les projets de développement feront l'objet d'information et de consultations citoyennes en amont. La décision finale reviendra aux citoyens informés et conscients des enjeux et conséquences de nos choix collectifs.

Le rôle d'évaluation de la Ville, étant pour l'essentiel composé d'immeubles résidentiels, de villégiatures et de roulottes saisonnières, ajoute aux enjeux auxquels sont confrontés

la plupart des villes. Celui, entre autres, de faire face à la pression croissante du vieillissement des infrastructures, des nouvelles obligations dévolues au pouvoir local, de la diversification des services sans pour autant sacrifier la qualité de vie, tout en conservant un taux de taxation acceptable et contrôler le développement tous azimuts nous touche particulièrement. Malgré l'avancée notable de l'entente de partenariat entre le gouvernement du Québec et le monde municipal, le modèle de financement des villes basé sur la taxation foncière ne peut suffire à faire face à nos responsabilités de plus en plus élargies et à nos adaptations nécessaires face aux changements climatiques. Nous sommes de plus en plus interpellés pour agir au nom du gouvernement en matière d'environnement tout en assumant une grande partie des risques légaux. Il en est ainsi du lac et de la question plus grande de l'accès à l'eau, de la qualité de ses eaux dans le contexte où trois villes le bordent et d'un bassin versant plus grand que notre territoire. Bien qu'une table de concertation des villes riveraines soit déjà active et que tous s'entendent sur la priorité absolue envers la préservation de l'environnement du lac, il arrive que les investissements ne suivent pas toujours le discours. Nous maintenons le dialogue avec nos partenaires tout en souhaitant un engagement accru en tout respect de nos compétences.

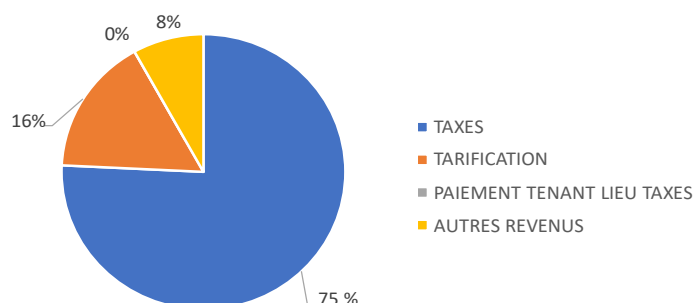
Notre budget de fonctionnement augmentera de 7,7 %. La vigueur du marché et certains choix stratégiques nous permettent de maintenir l'augmentation globale de taxes (la somme des taxes et tarifs) inférieure à l'inflation, soit de 4,7 % pour la maison moyenne dont la nouvelle évaluation est de 411 488 \$. N'eût été l'impact du transfert vers la taxation des éléments de tarification identifiés, nous annoncerions une augmentation de 4,2 %. On peut également mentionner cette hausse, sur la base de l'évaluation médiane (donc 50 % des citoyens se situant sous cette valeur et l'autre au-dessus de celle-ci) de 333 800 \$ sera de 3,8 % incluant les ajustements que nous avons apportés à la répartition du fardeau fiscal pour une troisième année. Les actions justifiant ces augmentations seront explicitées plus loin et vous permettront de bien comprendre les enjeux qui ont motivé ces choix.

Les revenus

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2024 - REVENUS

	2023	2024	\$ HAUSSE (BAISSE)	% HAUSSE (BAISSE)
TAXES	5 699 751 \$	6 486 900 \$	787 149 \$	13.8 %
TARIFICATION	1 627 653 \$	1 384 457 \$	(243 196) \$	(14.9) %
PAIEMENT TENANT LIEU TAXES	236 \$	236 \$	-	0.0 %
AUTRES REVENUS	579 865 \$	728 386 \$	148 521 \$	25.6 %
TOTAL	7 907 505 \$	8 599 979 \$	692 474 \$	8.8 %

ANNÉE 2024



Les revenus augmenteront de 692 474 \$ pour atteindre le total de 8 599 979 \$, nous permettant de faire face à nos obligations. Une appropriation de 220 000 \$ permet également de réaliser certaines activités non récurrentes ou reportées. Nous pouvons mentionner notamment les fêtes du 75^e de la ville et certains mandats nous permettant un meilleur transfert d'expertise suite au départ à la retraite de notre directeur des travaux publics.

Nous poursuivons la correction de la tarification uniforme imposée pour le Service de l'urbanisme et de l'environnement ainsi que pour le développement économique. Nous vous rappelons que cette tarification n'est pas le mode de taxation le plus approprié pour cet exercice, compte tenu que des règles d'urbanisme permettant d'assurer la qualité de vie et d'encadrer les règles de construction sur le territoire ont un impact direct sur les valeurs foncières. C'est un service dont l'indicateur le plus efficace est la valeur foncière. Ce mode de tarification à l'unité implanté en 2017 est revu et corrigé. C'est une taxation régressive, puisqu'appliquée uniformément. Là où la tarification doit être appliquée en urbanisme, c'est pour l'obtention de permis et de modifications qui ont une portée individuelle. Nous poursuivons cette correction afin d'en diminuer les impacts auprès des propriétaires les plus affectés. Nous sommes à l'an trois de ce processus d'étalement vers

la taxation foncière et 2025 en sera la dernière année. Nous avons donc imputé pour cette année, une autre portion de 25 % de la dépense de ce service à la taxe foncière générale.

Il en est de même pour le Service de la sécurité publique et de la protection incendie dont les ententes avec la Sûreté du Québec et la Municipalité de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier sont facturées sur la base de la richesse foncière, alors que la Ville l'a répartie selon une tarification uniforme générant, encore là, une taxation régressive.

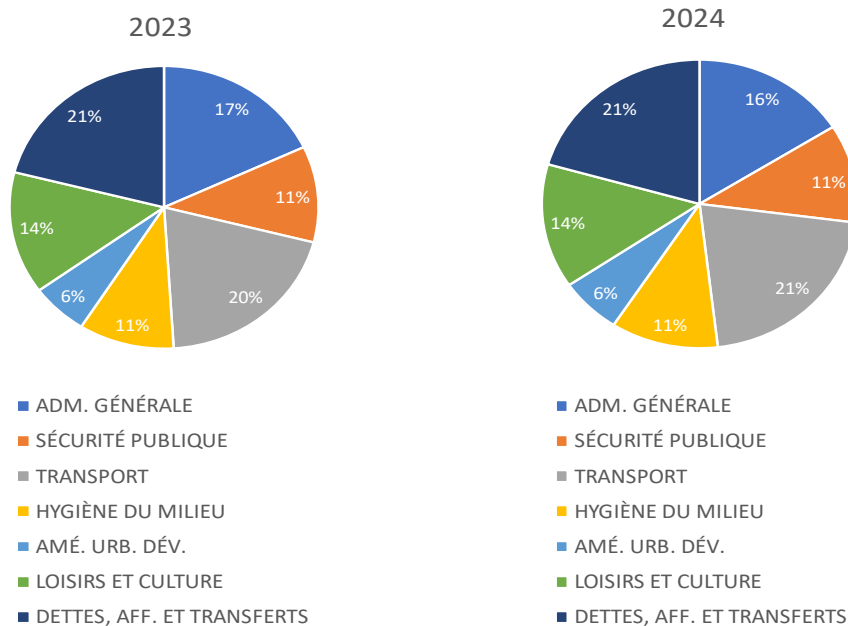
Cette dernière tarification est d'ailleurs en vigueur depuis le tout début de ces ententes. Là aussi, afin d'en limiter les impacts, nous avons décidé de n'en transférer que 25 % vers la taxation foncière pour la troisième année et de conclure le travail au budget 2025. Seul le Service des premiers répondants avec la Municipalité de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, dont l'entente est sur une base per capita, demeurera en tarification unitaire. Nous l'identifierons séparément sur le compte de taxes 2024.

Pour fin de comparaison, nous avons intégré un tableau comparatif des taux de taxation et de la tarification à la page 20 de ce document. Vous y constaterez la variation du taux la première année du transfert du Service d'urbanisme en tarification (variation 2016-2017). Le fardeau fiscal de la propriété de valeur médiane avait bondi à ce moment, plus que celle de la propriété moyenne. Nous poursuivrons la tendance inverse encore cette année. Ainsi la proportion de revenus provenant de la taxation représentera 75 % (72 % en 2023 et 68 % en 2022) et celle de la tarification sera de 16 % (21 % en 2023 et 25 % en 2022).

Les dépenses

La raison d'être de la Ville est d'assurer un milieu de vie exceptionnel à ses citoyens, en offrant une variété de services municipaux de qualités. La proportion de l'effort consenti à chacune de ses fonctions est identifiée dans le graphique suivant.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2024 – DÉPENSES



Les dépenses s'élèveront à 8 599 979 \$ représentant, comme mentionné précédemment, une augmentation de 8,8 %, en équilibre avec les revenus, tel qu'exigé en vertu de la loi. Les dépenses de fonctionnement sont en augmentation de 484 174 \$, soit 7,7 % pour atteindre 6 768 423 \$. La répartition des dépenses de même que leur proportion d'augmentation sont identifiées dans le tableau ci-joint.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2024 - DÉPENSES

	2023	2024	AUG (DIM) \$	AUG (DIM) %
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1 336 422 \$	1 377 703 \$	41 280 \$	3.1 %
SÉCURITÉ PUBLIQUE	876 259 \$	935 112 \$	58 853 \$	6.7 %
TRANSPORT ROUTIER	1 564 850 \$	1 784 641 \$	219 791 \$	14.0 %
HYGIÈNE DU MILIEU	916 767 \$	950 075 \$	33 307 \$	3.6 %
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	494 316 \$	500 051 \$	5 735 \$	1.2 %
LOISIRS ET CULTURE	1 095 634 \$	1 220 841 \$	125 207 \$	11.4 %
SOUS-TOTAL FONCTIONNEMENT	6 284 249 \$	6 768 423 \$	484 174 \$	7.7 %
DETTES, AFFECTATIONS ET TRANSFERTS	1 623 256 \$	1 831 556 \$	208 300 \$	12.8 %
GRAND TOTAL	7 907 505 \$	8 599 979 \$	692 474 \$	8.8 %

Certaines dépenses par objet ont un impact diffus dans l'ensemble des fonctions. C'est le cas de la masse salariale totale de 2 383 820 \$ représentant 27,7 % du budget municipal dont l'augmentation globale est de 108 510 \$. Cette augmentation est due en partie d'un départ à la retraite accompagné d'un transfert d'expertise et de congés de parentalité, ce qui est toujours une bonne nouvelle! Il en est de même pour la quote-part de la MRC au montant total de 259 983 \$ et répartie dans les différentes fonctions municipales, tout comme les montants de la couverture d'assurance, qui cette année, excèdent l'inflation.

Administration générale

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

	2023	2024	AUG (DIM) \$	AUG (DIM) %
CONSEIL	199 808 \$	212 474 \$	12 665 \$	6.3 %
APPLICATION DE LA LOI	20 000 \$	20 000 \$	- \$	0.0 %
GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE	720 092 \$	741 794 \$	21 701 \$	3.0 %
GREFFE	74 315 \$	76 490 \$	2 175 \$	2.9 %
ÉVALUATION FONCIÈRE	87 400 \$	92 500 \$	5 100 \$	5.8 %
GESTION DU PERSONNEL	38 907 \$	38 995 \$	88 \$	0.2 %
AUTRES	195 900 \$	195 451 \$	(449) \$	(0.2) %
TOTAL ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1 336 422 \$	1 377 703 \$	41 281 \$	3.1 %

Ce budget augmente de 41 281 \$, soit 3,1 %. Outre les dépenses diffuses mentionnées précédemment, les principaux facteurs justifiant cet investissement public sont :

- La finalisation du plan stratégique : 5 000 \$;
- Poursuite de la mise à jour du site Web : 5 000 \$
- L'impact de la couverture d'assurance : 14 000 \$;
- L'évaluation foncière : 5 000 \$.

Sécurité publique

SÉCURITÉ PUBLIQUE

	2023	2024	AUG (DIM) \$	AUG (DIM) %
POLICE	315 169 \$	320 842 \$	5 673 \$	1.8 %
PREMIERS RÉPONDANTS/ SÉCURITÉ CIVILE	115 640 \$	168 836 \$	53 196 \$	46.0 %
SÉCURITÉ INCENDIE	433 450 \$	433 434 \$	(16) \$	(0.0) %
AUTRES	12 000 \$	12 000 \$	- \$	0.0 %
TOTAL SÉCURITÉ PUBLIQUE	876 259 \$	935 112 \$	58 853 \$	6.7 %

L'augmentation des coûts en sécurité publique est de 58 853 \$ pour les porter à 935 112 \$, soit 6,7 % d'augmentation. Les écarts suivants en sont la cause :

- Augmentation du coût des ententes au Service des premiers répondants par notre mandataire : 53 196 \$;
- Augmentation du ministère de la Sécurité publique et de l'agence de sécurité : 5 673 \$.

Transport

TRANSPORT

	2023	2024	AUG (DIM) \$	AUG (DIM) %
VOIRIE MUNICIPALE	1 012 257 \$	1 075 193 \$	62 936 \$	6.2 %
ENLÈVEMENT DE LA NEIGE	453 258 \$	604 546 \$	151 288 \$	33.4 %
ÉCLAIRAGE RUES	16 200 \$	18 000 \$	1 800 \$	11.1 %
CIRCULATION ET STATIONNEMENT	45 000 \$	46 000 \$	1 000 \$	2.2 %
TRANSPORT COLLECTIF	38 135 \$	40 902 \$	2 767 \$	7.3 %
TOTAL TRANSPORT ROUTIER	1 564 850 \$	1 784 641 \$	219 791 \$	14.0 %

Le budget de ce service augmentera de 219 791 \$, soit 14 %. C'est dans ce service que se retrouvent les plus grandes majorations, dont un nouveau contrat de déneigement suite à la fin de l'offre du service par la Municipalité de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. C'est également ce service qui est le plus affecté par l'inflation des matériaux et services puisque c'est le centre d'activité le plus important, lorsque jumelé avec la fonction hygiène du milieu tout comme au niveau de la masse salariale :

- Les contrats de déneigement : 151 288 \$;
- L'entretien des bâtiments et véhicules : 17 000 \$.

Hygiène du milieu

HYGIÈNE DU MILIEU

	2023	2024	AUG (DIM) \$	AUG (DIM) %
APPROVISIONNEMENT EAU	99 447 \$	103 986 \$	4 539 \$	4.6 %
DISTRIBUTION EAU POTABLE	225 844 \$	234 844 \$	9 000 \$	4.0 %
TRAITEMENT EAUX USÉES	76 050 \$	83 730 \$	7 680 \$	10.1 %
RÉSEAUX D'ÉGOUT	209 011 \$	216 771 \$	7 760 \$	3.7 %
COLLECTE DÉCHETS	122 925 \$	147 821 \$	24 896 \$	20.3 %
COLLECTE MATIÈRES RECYCLABLES	34 924 \$	74 007 \$	39 083 \$	111.9 %
COLLECTE MATIÈRES ORGANIQUES	46 067 \$	26 272 \$	(19 795) \$	(43.0) %
COURS D'EAU	10 929 \$	10 929 \$	- \$	0.0 %
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	91 570 \$	51 715 \$	(39 855) \$	(43.5) %
TOTAL HYGIÈNE DU MILIEU	916 767 \$	950 075 \$	33 307 \$	3.6 %

Ce volet environnemental comprend notre production et distribution d'eau potable, le traitement des eaux usées, la collecte et le traitement des déchets, des matières organiques, le programme de recyclage et la protection de l'environnement. Ce budget augmentera de 3,6 %, soit 33 307 \$. Il faut souligner ici un élément particulier :

- Augmentation de 64 000 \$ des quotes-parts de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf. Outre la croissance du nombre de résidences

desservies par les collectes de matières résiduelles, l'augmentation la plus importante des coûts nous vient de l'enfouissement en raison de l'ajout de nouvelles cellules rendues nécessaires pour accueillir nos déchets. Ces coûts risquent d'augmenter pour les prochaines années à moins que nous mettions collectivement les efforts nécessaires. En effet, l'enfouissement est le dernier acte de la gestion des matières résiduelles, d'où le nom de résidus ultimes. Il est donc primordial de réutiliser et recycler de façon optimale tout en contribuant le plus activement possible à la collecte des matières organiques. La tendance est d'ailleurs de diminuer les collectes de déchets ultimes afin de favoriser la valorisation des matières organiques et le recyclage ou la réutilisation. Afin de vous inviter à en faire davantage, nous identifierons distinctivement chacun de ces coûts sur les nouveaux comptes de taxes. Vous serez à même de constater que le traitement des matières organiques est le plus économique et a d'ailleurs fait l'objet d'une diminution de près de 20 000 \$. Le recyclage (bien que la réutilisation soit encore supérieure!) est au second rang et le plus dispendieux demeure l'enfouissement.

- Un montant de 51 715 \$ est prévu pour la conclusion de la diagnose du lac Saint-Joseph et de la lutte aux plantes exotiques envahissantes dans différents secteurs, mais plus particulièrement aux alentours du lac du Grand-Héron afin de préserver la biodiversité de ce milieu humide essentiel à la qualité du lac. C'est une légère baisse puisque nos efforts à ce chapitre commencent à porter fruit.

Pour faire face à ces coûts, le tarif pour la gestion des matières résiduelles passera de 145 \$ à 170 \$. Ces tarifs seront répartis comme suit :

- 101,29 \$ pour les déchets ultimes;
- 50,71 \$ pour le recyclage;
- 18,00 \$ pour les matières organiques.

Outre l'importance de collaborer activement à la collecte des matières organiques, tout comme celle des matières recyclables, une consommation plus responsable est encore la meilleure solution nous garantissant un pouvoir autant sur nos coûts que sur la qualité de l'environnement, et ce, de façon simple et quotidienne. La prochaine étape pouvant diminuer la pression sur les coûts pourrait consister à réviser le nombre de collectes des déchets ultimes.

Aménagement, urbanisme et développement

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉV. ÉCONOMIQUE

	2023	2024	AUG (DIM) \$	AUG (DIM) %
AMÉNAGEMENT ET URBANISME	409 479 \$	416 099 \$	6 620 \$	1.6 %
PROMOTION ET DÉV. ÉCONOMIQUE	55 985 \$	62 015 \$	6 030 \$	10.8 %
BIENS PATRIMONIAUX	28 852 \$	21 937 \$	(6 915) \$	(24.0) %
TOTAL AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉV. ÉCONOMIQUE	494 316 \$	500 051 \$	5 735 \$	1.2 %

Comme nous avons ajusté passablement ce budget l'an dernier par l'ajout de ressources, il n'augmentera que de 1,2 % cette année. Nous commençons à peine à voir les retombées des inspections imprévues de notre ressource supplémentaire, mais l'impact est des plus profitables. Rappelons que de nombreux travaux réalisés sans permis sur différentes résidences, souvent non conformes, risquent de créer un préjudice au voisinage, sans compter l'iniquité qui en découle. L'impact environnemental non négligeable de travaux sur le territoire autant en termes de déboisement que d'altération des milieux physiques fait l'objet d'une surveillance accrue et peut être sanctionné plus rapidement avec l'ajout de ces inspections.

- Légère augmentation des quotes-parts à la MRC et la CMQ : 12 558 \$.

La tarification pour ces activités passera donc de 136,50 \$ à 69,75 \$ poursuivant son transfert vers l'impôt foncier jusqu'à son intégration totale en 2025.

Loisirs culture et vie communautaire

LOISIRS ET CULTURE

	2023	2024	AUG (DIM) \$	AUG (DIM) %
ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES – CENTRE COMMUNAUTAIRE	269 753 \$	310 033 \$	40 279 \$	14.9 %
PATINOIRES	17 040 \$	15 089 \$	(1 951) \$	(11.4) %
PLAGE ET MARINA	235 022 \$	249 171 \$	14 148 \$	6.0 %
PARCS ET TERRAINS DE JEUX	320 511 \$	342 341 \$	21 830 \$	6.8 %
ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES - AUTRES	200 650 \$	242 450 \$	41 800 \$	20.8 %
BIBLIOTHÈQUE	52 157 \$	61 257 \$	9 100 \$	17.4 %
ACTIVITÉS CULTURELLES - AUTRES	500 \$	500 \$	- \$	0.0 %
TOTAL LOISIRS ET CULTURE	1 095 634 \$	1 220 841 \$	125 207 \$	11.4 %

Service indispensable à la qualité de vie, les ressources affectées à cette fonction peuvent compter sur le support de nombreux bénévoles engagés, de nos dynamiques corporations de loisirs soit la CNF, le CNLSJ, celui de la Chapelle Saint-Joseph-du-Lac et de différents groupes spontanés encadrant des pratiques sportives et culturelles variées. L'implication et l'engagement des citoyennes et citoyens de ces différents organismes sont essentiels à notre qualité de vie et au dynamisme de notre milieu. Bravo et merci à vous toutes et à vous tous pour les efforts, le cœur et l'énergie que vous y consacrez au bénéfice de notre communauté.

Ce service assure la gestion du centre communautaire, de la plage municipale, la marina de même que les programmes financiers au soutien des camps de jour. Son budget augmentera de 125 207 \$, soit 11,4 %. L'investissement pour réparer des chaînes et sécuriser le système de la Marina-à-Tangons n'aura cependant pas d'impact sur la taxation puisqu'approprié à même la réserve prévue à cet effet. Il y a également un impact non négligeable au niveau des ressources humaines en regard d'un congé parental. Les principales activités générant ces coûts et qui sont souvent compensés par une tarification à l'utilisateur sont :

- L'ajustement du budget (entretien et surveillance) du centre communautaire suite à son utilisation accrue : 11 000 \$;
- La patrouille nautique et des équipements de sécurité à la plage : 14 000 \$;

- Les actions prioritaires identifiées dans le plan stratégique : 17 000 \$;
- Le contrat de service de la bibliothèque avec la Municipalité de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier : 9 000 \$.

Nous ajusterons également quelques tarifications afin de refléter de nouvelles réalités et préparer le terrain pour de futures actions. En effet le coût de la vignette d'embarcation sera majoré à 100 \$ et valide pour une seule année puisque nous travaillerons dans les prochains mois à une réglementation uniforme pour le lac avec nos voisins. Nous inviterons également chaque propriétaire d'embarcation à signer un code d'éthique des usagers s'assurant que son embarcation est fraîchement lavée avant sa mise à l'eau et qu'il s'engage à respecter les règles de bonne conduite et à faire preuve de civisme et courtoisie sur le plan d'eau. De plus nous limiterons le nombre de vignettes de stationnement pour les résidents avec la perte d'un stationnement de la rue du quai. À noter que du stationnement est offert à l'hôtel de ville. Enfin la licence pour chien passera de 35 \$ à 40 \$ afin de mieux refléter les coûts du contrôle animalier.

- Le coût de la vignette d'embarcation (un an) 100 \$;
- Licence pour chien 40 \$.

Nous poursuivrons également la démarche d'analyse, afin de solutionner la problématique d'accès sécuritaire à la piste multifonctionnelle à partir de l'intersection rue Gingras - route de Fossambault et la piste dans sa portion près du chemin du Sommet. Peu de solutions traditionnelles s'offrent à nous. Nous poursuivrons également l'analyse en regard du projet de bibliothèque tout en attendant patiemment la bonification de programmes gouvernementaux à ce sujet.

Activités financières

ACTIVITÉS FINANCIÈRES

	2023	2024	AUG (DIM) \$	AUG (DIM) %
INTÉRÊTS	486 170 \$	568 657 \$	82 487 \$	16.9 %
AUTRES FRAIS DE FINANCEMENT - DETTE	69 417 \$	73 107 \$	3 690 \$	5.3 %
REMBOURSEMENT DETTE À LONG TERME	1 300 202 \$	1 309 313 \$	9 111 \$	0.7 %
REMBOURSEMENT - RÉSERVES FINANCIÈRES	85 667 \$	100 479 \$	14 811 \$	17.3 %
SOUS-TOTAL AVANT TRANSFERTS	1 941 456 \$	2 051 556 \$	110 100 \$	5.7 %
TRANSFERTS	318 200 \$	220 000 \$	(98 200) \$	-
TOTAL ACTIVITÉS FINANCIÈRES	1 623 256 \$	1 831 556 \$	208 300 \$	12.8 %

Cette fonction budgétaire représente notre hypothèque publique. C'est la somme de nos remboursements d'emprunts dont les intérêts sont comptabilisés indépendamment. Cette année, ce budget augmente de 5,7 %, soit 110 100 \$ avant transfert. Cette somme est imputable à la conclusion des travaux sur la rue Gingras et au remboursement du fonds de roulement suite à l'acquisition de plusieurs équipements de l'ordre de 120 000 \$. La diminution de l'appropriation du surplus à titre de transfert afin de compléter certains travaux reportés et tel que mentionné précédemment, pour des activités non récurrentes dont les fêtes du 75^e, vient moduler le taux total des activités financières à 12,8 %. Pourtant le recours moins important au surplus libre est une bonne nouvelle en soi! En résumé les principaux éléments influençant ces chiffres sont :

- Ajout du remboursement de capital et intérêts pour les réfections de la rue Gingras phase 2;
- Prévision d'augmentation des intérêts payés pour le financement et refinancement.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2024 - DÉPENSES

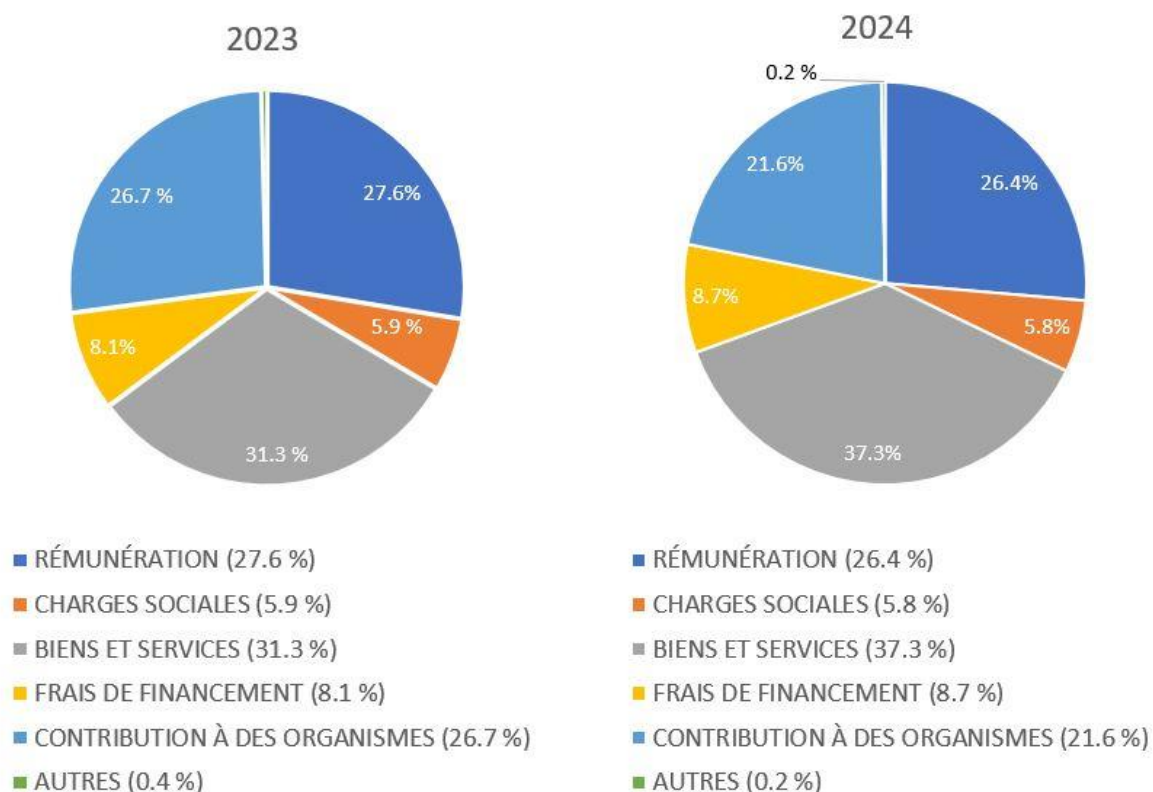
	2023	2024	AUG (DIM) \$	AUG (DIM) %
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1 336 422 \$	1 377 703 \$	41 280 \$	3.1 %
SÉCURITÉ PUBLIQUE	876 259 \$	935 112 \$	58 853 \$	6.7 %
TRANSPORT ROUTIER	1 564 850 \$	1 784 641 \$	219 791 \$	14.0 %
HYGIÈNE DU MILIEU	916 767 \$	950 075 \$	33 307 \$	3.6 %
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	494 316 \$	500 051 \$	5 735 \$	1.2 %
LOISIRS ET CULTURE	1 095 634 \$	1 220 841 \$	125 207 \$	11.4 %
SOUS-TOTAL FONCTIONNEMENT	6 284 249 \$	6 768 423 \$	484 174 \$	7.7 %
DETTES, AFFECTATIONS ET TRANSFERTS	1 623 256 \$	1 831 556 \$	208 300 \$	12.8 %
GRAND TOTAL	7 907 505 \$	8 599 979 \$	692 474 \$	8.8 %

Le tableau récapitulatif de l'ensemble des dépenses vous permet de voir d'un seul coup d'œil, la totalité des montants mentionnés tout au long de la présentation et leur comparable de l'année antérieure.

BUDGET PAR OBJETS

	2023	2024	\$ HAUSSE (BAISSE)	% HAUSSE (BAISSE)
RÉMUNÉRATION	1 888 964 \$	1 954 804 \$	65 840 \$	3.5 %
CHARGES SOCIALES	402 219 \$	429 016 \$	26 797 \$	6.7 %
BIENS ET SERVICES	2 140 653 \$	2 765 565 \$	624 912 \$	29.2 %
FRAIS DE FINANCEMENT	555 586 \$	641 764 \$	86 178 \$	15.5 %
CONTRIBUTIONS À DES ORGANISMES	1 828 114 \$	1 598 738 \$	(229 376) \$	(12.5) %
AUTRES	24 300 \$	20 300 \$	(4 000) \$	(16.5) %
TOTAL	6 839 836 \$	7 410 187 \$	570 351 \$	8.4 %

BUDGET PAR OBJETS



Nous ajoutons cette année, pour une meilleure compréhension, la présentation des dépenses par objet. Cette répartition permet de mieux comprendre les enjeux de la mécanique budgétaire municipale. La Ville étant une entreprise de services, il est normal de retrouver au premier rang, les dépenses pour les biens et services, que ce soit l'entretien du réseau routier et le déneigement qui à lui seul cette année, justifie 2 % de l'augmentation à ce chapitre qui correspond à 37,3 % de notre budget. La seconde section en importance est celle de la main-d'œuvre (rémunération 26,4 % et charges sociales 5,8 %) nécessaire à la réalisation de la mission de la Ville. Nous remarquons également cette année un transfert de la contribution à des organismes (21,6 %) vers les biens et services qui s'expliquent par la fin du contrat de service en déneigement avec la Municipalité de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et son remplacement par l'octroi d'un contrat de fourniture de service de nature privée avec l'entreprise ADV excavation inc. Enfin, les frais de financement représentent 8,7 % de nos dépenses laissant la catégorie autres occuper 0,2 % du budget.

Ces données viennent confirmer que la portion des dépenses compressibles est plutôt limitée d'où nos appels incessants à un meilleur financement des gouvernements supérieurs.

Taxation et compensations pour services municipaux

DESCRIPTION	2023	2024
Foncière générale	0.8035 \$	0.8939 \$
Dette aqueduc	0.0581 \$	0.0580 \$
Dette égout	0.0858 \$	0.0872 \$
Matières résiduelles (déchets)	87.41 \$	101.29 \$
Matières recyclables	26.97 \$	50.71 \$
Matières organiques	30.62 \$	18.00 \$
Aqueduc	244.00 \$	246.00 \$
Égout	218.00 \$	227.00 \$
Premiers répondants	58.07 \$	88.26 \$
Sécurité publique	194.93 \$	45.74 \$
Urbanisme et <u>dév.</u> économique	136.50 \$	69.75 \$
Boues fosses septiques	101.00 \$	107.00 \$

Le tableau des compensations et les tableaux suivants vous permettront de mieux comprendre les différents taux et tarifs adoptés et les impacts fiscaux de nos décisions relatives aux modes de taxation.

Le premier tableau représente la synthèse des taux de taxation et les tarifications faisant l'objet du présent budget et leur comparable de l'année 2023. Vous pourrez y constater la baisse des tarifs en urbanisme et développement et en sécurité publique qui poursuit sa diminution d'un autre 25 %, tel que mentionné précédemment.

Nous vous présentons un tableau comparatif 2023/2024 pour la résidence moyenne.

MAISON MOYENNE

	2023 Valeur moyenne : 411 488 \$		2024 Valeur moyenne : 411 488 \$		
DESCRIPTION	TAUX	TAXES	TAUX	TAXES	IMPACT
FONCIÈRE GÉNÉRALE	0.8035	3 306.31 \$	0.8939	3 678.261 \$	11.25 %
DETTE AQUEDUC	0.0581	239.07 \$	0.0580	238.84 \$	(0.10) %
DETTE ÉGOUT	0.0857	352.84 \$	0.0872	358.61 \$	1.69 %
DÉCHETS	145.00 \$	145.00 \$	101.29 \$	101.29 \$	17.24 %
RECYCLAGE	N/A	N/A	50.71 \$	50.71 \$	
ORGANIQUE	N/A	N/A	18.00 \$	18.00 \$	
AQUEDUC	244.00 \$	244.00 \$	246.00 \$	246.00 \$	0.82 %
ÉGOUT	218.00 \$	218.00 \$	227.00 \$	227.00 \$	4.13 %
PREMIERS RÉPONDANTS	N/A	N/A	88.26 \$	88.26 \$	
SÉCURITÉ PUBLIQUE	253.00 \$	253.00 \$	45.74 \$	45.74 \$	(47.04) %
URB. DÉV. ÉCONOMIQUE	136.50 \$	136.50 \$	69.75 \$	69.75 \$	(48.90) %
TOTAL		4 894.72 \$		5 122.46 \$	4.7 %
					227.74 \$

Nous avons fait également le même exercice avec la valeur médiane, soit celle où l'on retrouve autant de résidences évaluées sous cette valeur qu'au-dessus de celles-ci. On peut remarquer l'effet attendu du transfert de la tarification vers l'impôt foncier amplement documenté antérieurement et qui se traduit par une augmentation du compte de taxes inférieur à la moyenne.

MAISON MÉDIANE

	2023 Valeur médiane : 333 800 \$		2024 Valeur médiane : 333 800 \$		
DESCRIPTION	TAUX	TAXES	TAUX	TAXES	IMPACT
FONCIÈRE GÉNÉRALE	0.8035	2682.08 \$	0.8939	2 983.81 \$	11.25 %
DETTE AQUEDUC	0.0581	193.94 \$	0.0580	193.75 \$	(0.10) %
DETTE ÉGOUT	0.0857	286.07 \$	0.0872	290.91 \$	1.69 %
DÉCHETS	145.00 \$	145.00 \$	101.29 \$	101.29 \$	17.24 %
RECYCLAGE	N/A	N/A	50.71 \$	50.71 \$	
ORGANIQUE	N/A	N/A	18.00 \$	18.00 \$	
AQUEDUC	244.00 \$	244.00 \$	246.00 \$	246.00 \$	0.82 %
ÉGOUT	218.00 \$	218.00 \$	227.00 \$	227.00 \$	4.13 %
PREMIERS RÉPONDANTS	N/A	N/A	88.26 \$	88.26 \$	
SÉCURITÉ PUBLIQUE	253.00 \$	253.00 \$	45.74 \$	45.74 \$	(47.04) %
URB. DÉV. ÉCONOMIQUE	136.50 \$	136.50 \$	69.75 \$	69.75 \$	(48.90) %
TOTAL		4 158.59 \$		4 315.21 \$	3.8 %
					156.63 \$

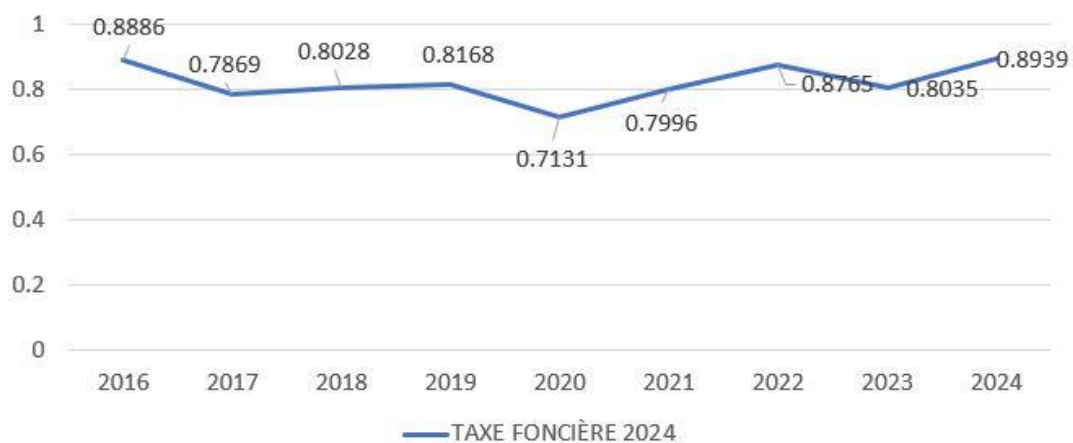
Comme par le passé, nous vous présentons également le tableau représentant l'effort fiscal moyen dans les différents secteurs. Il représente de façon générale des valeurs plus homogènes et plus près des situations réelles que vous vivez. Vous pourrez constater la variation en fonction des différents secteurs et surtout l'impact de leur évaluation.

Variation moyenne du compte de taxes 2024

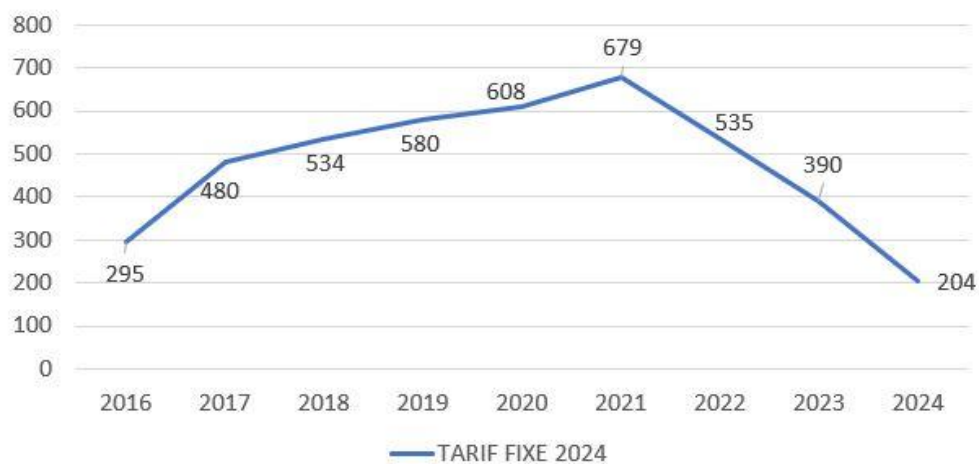
		Valeur rôle \$	Variation valeur %	Variation taxes %	Augmentation taxes \$
	VALEUR MOYENNE	411 488 \$	-	4.7 %	227.74 \$
	VALEUR MÉDIANE	333 800 \$	-	3.8 %	156.63 \$
1	Boisé Napoléon	372 725 \$	-	4.2 %	192.35 \$
1	Avirons, Catamarans, Dériveurs, Moussaillons	340 398 \$	-	3.9 %	162.68 \$
2	Moussaillons, Catamarans, Dériveurs, du Quai, Voiliers	310 221 \$	-	3.4 %	134.99 \$
2	Gingras (112 à 164)	300 302 \$	-	3.3 %	125.88 \$
3	Gingras (525 à 755) et Belvédère (10 à 14)	357 359 \$	-	4.1 %	178.25 \$
3	Catamarans, Dériveurs, du Quai, Voiliers	350 650 \$	-	4.0 %	172.09 \$
4	Route Fossambault (6005 à 6161)	1 162 895 \$	-	7.6 %	917.61 \$
4	Gauvin, Germain, Morin, <u>Ontaritz</u> , la Lande	350 526 \$	-	4.0 %	171.98 \$
4	Pointe-aux-Bleuets, Grand Héron, Fossambault	779 493 \$	-	6.8 %	565.71 \$
5	Boilard, Fossambault, Frênes, Pins, Tilleuls	374 303 \$	-	4.3 %	193.80 \$
5	<u>Aikens</u> , Carrefour, <u>Coote</u> , Fossambault	287 679 \$	-	3.1 %	114.30 \$
5	Belle herbe, Bosquets, Carrefour, Ronde, Sablonnière	159 496 \$	-	(0.1) %	(3.36) \$
5	Route Fossambault (6100 à 6300)	342 514 \$	-	3.9 %	164.63 \$
3	Chemin du Sommet (non desservi)	429 941 \$	-	5.7 %	227.88 \$

Enfin, le dernier tableau montre les courbes de taxation qui tiennent compte du transfert de la tarification vers la taxation d'une portion des fonctions urbanisme et sécurité publique depuis 2022. Tout comme l'an passé, nous avons remonté dans le temps afin que vous puissiez constater la situation qui prévalait depuis 2016 et au moment du transfert de la taxation vers la tarification en 2017. On y remarque que les tarifs ont diminué de plus de 475 \$ en trois ans, pour revenir à 204 \$, soit 276 \$ sous le seuil de 2017 et sont même inférieurs aux tarifs initiaux. Cette tendance se poursuivra donc encore pour une dernière année dans notre recherche d'un meilleur équilibre entre taxation et tarification et imputabilité des coûts.

TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE



TARIFICATIONS FIXES



Plan triennal d'immobilisations

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026

PROJETS	TITRE	2024	2025	2026	TOTAL
AE	AQUEDUC ET ÉGOUT	189 000 \$	757 000 \$	3 563 500 \$	4 509 500 \$
AE1	Plan et devis collecteur principal		480 000 \$		480 000 \$
AE2	Collecteur principal			3 381 000 \$	3 381 000 \$
AE3	Installation d'une purge aux Pavillons du Lac St-Joseph	31 500 \$			31 500 \$
AE4	Ajout de valves et purges (DRAP)	84 000 \$	252 000 \$	157 500 \$	493 500 \$
AE5	Recherche d'eaux parasites et infiltrations		25 000 \$	25 000 \$	50 000 \$
AE6	Remplacement des modules électroniques pour la télémétrie aux postes d'aqueduc et égout	73 500 \$			73 500 \$
V	VOIRIE	4 774 623 \$	2 472 746 \$	824 811 \$	8 072 180 \$
V1	Réfection complète de la rue du Quai	1 614 900 \$			1 614 900 \$
V2	Réfection complète de la rue Boilard	2 844 723 \$			2 844 723 \$
V3	Ingénierie surpresseur rue Gingras	315 000 \$			315 000 \$
V4	Travaux surpresseur rue Gingras		2 415 000 \$		2 415 000 \$
V5	Pavage de diverses rues			574 811 \$	574 811 \$
V6	Devis pour l'amélioration du drainage et pavage sur la route de Fossambault et la piste multifonctionnelle		36 746 \$		36 746 \$
V7	Travaux pour l'amélioration du drainage et pavage sur la route de Fossambault et la piste multifonctionnelle			150 000 \$	150 000 \$

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026

PROJETS	TITRE	2024	2025	2026	TOTAL
V8	Devis pour stationnement Chapelle Saint-Joseph-du-Lac		21 000 \$		21 000 \$
V9	Travaux pour stationnement Chapelle Saint-Joseph-du-Lac			100 000 \$	100 000 \$
LCV	LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE	10 500 \$	383 236 \$	2 000 000 \$	2 393 736 \$
LCV1	Équipements Chapelle Saint-Joseph-du-Lac	10 500 \$			10 500 \$
LCV2	Aménagement aire de repos intersection rue Gingras et route de Fossambault (PIDC)		262 500 \$		262 500 \$
LCV3	Plans et devis piste multifonctionnelle sur la route de Fossambault entre les rues Gingras et Dériveurs		120 736 \$		120 736 \$
LCV4	Construction piste multifonctionnelle sur la route de Fossambault entre les rues Gingras et Dériveurs			2 000 000 \$	2 000 000 \$
VME	VÉHICULES, MACHINERIE ET ÉQUIPEMENTS	60 000 \$	283 440 \$	150 000 \$	493 440 \$
VME1	Achat de véhicules (PIDC)	60 000 \$	150 000 \$		210 000 \$
VME2	Balai mécanique			150 000 \$	150 000 \$
VME3	Achat de véhicules auto-partage (PIDC)		133 440 \$		133 440 \$
IMM	IMMEUBLES ET ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX	1 184 258 \$	512 760 \$	- \$	1 697 018 \$
IMM1	Éclairage DRAP	15 750 \$			15 750 \$
IMM2	Bloc sanitaire DRAP	31 500 \$			31 500 \$

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026

PROJETS	TITRE	2024	2025	2026	TOTAL
IMM3	Reconstruction de la rampe pour personnes à mobilité réduite (hôtel de ville)	152 250 \$			152 250 \$
IMM4	Entrepôt pour le Service des travaux publics (terrain Chapelle Saint-Joseph-du-Lac)		135 214 \$		135 214 \$
IMM5	Entrepôt non chauffé (près du garage municipal)	442 273 \$			442 273 \$
IMM6	Devis et travaux pour système de chauffage / climatisation et autres travaux à la Chapelle Saint-Joseph-du-Lac	462 000 \$			462 000 \$
IMM7	Travaux de saillies, peinture et autres Chapelle Saint-Joseph-du-Lac		335 551 \$		335 551 \$
IMM8	Système d'éclairage patinoire	12 600 \$			12 600 \$
IMM9	Achat du quai à la plage municipale	30 385 \$			30 385 \$
IMM10	Installation d'un cabinet de toilette dans la loge du Centre communautaire Desjardins		41 995 \$		41 995 \$
IMM11	Station de lavage d'embarcations (PIDC)	37 500 \$			37 500 \$
AUT	AUTRES	27 980 \$	100 000 \$	135 000 \$	262 980 \$
AUT1	Achat et installation de bornes électriques au Service des travaux publics	17 980 \$			17 980 \$
AUT2	Mise en valeur de la zone humide du lac du Grand-Héron (PIDC)	10 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	210 000 \$
AUT3	Jardin collectif (PIDC)			35 000 \$	35 000 \$
TOTAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS		6 246 361 \$	4 509 182 \$	6 673 311 \$	17 428 854 \$

Le plan triennal d'immobilisations identifie les priorités que le conseil entend réaliser en termes d'infrastructures pour les trois prochaines années. Le PTI est la représentation de nos problématiques à la lecture des informations que nous possédons en ce moment. Évidemment, les estimations de travaux pour les années suivantes sont préliminaires et devront être révisées à la lumière d'une expertise plus ciblée. La projection totale est de 17 428 855 \$ répartis comme suit :

- 2024 : 6 246 361 \$
- 2025 : 4 509 182 \$
- 2026 : 6 673 311 \$

L'année 2024 est marquée du désir de corriger deux situations importantes. La majeure partie de ces sommes sera allouée à une réfection complète de la rue Boilard, de la rue du Quai et pour compléter les plans et devis permettant de solutionner la problématique de pression d'eau et de sécurité incendie dans les secteurs plus élevés de la ville afin de compléter ce projet en 2025. Nous allons réviser les années suivantes du programme avec l'ensemble des données que nous pourrons puiser des analyses des réseaux et infrastructures en cours. Un projet majeur se pointe déjà à l'horizon soit la réfection ou le remplacement du collecteur principal dont les coûts anticipés sont majeurs. Plusieurs problématiques viennent complexifier ce projet dont les aménagements privés réalisés dans les limites de servitudes, les normes en relation avec les distances requises et les dénivelés. La recherche de financement, de programmes de subvention et l'analyse de nouvelles contributions associées à des projets de développement feront partie des

paramètres initiaux. Les résultats de la démarche citoyenne et des enjeux identifiés dans notre plan stratégique collectif compléteront notre grille d'analyse nous menant vers la durabilité et encadrant chacune de nos décisions.

Évidemment, certaines opportunités peuvent nous motiver à moduler notre PTI. Des subventions et du soutien particulier que les gouvernements supérieurs pourraient mettre de l'avant afin de profiter de l'effet levier en seraient le déclencheur.

Comme vous pourrez le constater à la lecture des tableaux suivants, nous poursuivons le programme de mise à niveau de la Chapelle Saint-Joseph-du-Lac, incluant une phase subséquente en 2025. Ce lieu de diffusion exceptionnel à même un site patrimonial reconnu et animé par des gens des plus engagés dans ce que la culture nous offre de plus beau, le mérite pleinement.

Certains travaux identifiés l'an dernier sont également au programme. La conclusion des travaux à l'hôtel de ville afin d'en rendre conforme l'accès aux personnes à mobilité réduite et de corriger un problème de stabilité d'un mur esthétique de même que la construction d'un entrepôt pour protéger des intempéries les équipements saisonniers ont été retenus avec un financement approprié des gouvernements.

Nous allons également travailler à l'implantation d'une station de lavage tel que retenu prioritairement par les citoyens du comité d'actions ciblées de la démarche stratégique afin de préserver le lac des risques associés aux espèces exotiques envahissantes. Que ce soit la myriofile, la moule zébrée ou les autres menaces, cet outil supplémentaire à lui seul ne pourra nous permettre d'atteindre le risque zéro. Une vigilance de tous les instants des usagers du lac, qu'ils soient propriétaires d'embarcations motorisés ou non, de pêcheurs, de pagayistes ou autres, afin de s'assurer du nettoyage conforme de tout matériel, équipement et accessoire avant la mise à l'eau est essentiel. Un guide est disponible sur le site du ministère de l'Environnement. Nous exigerons de chaque titulaire d'un permis de mise à l'eau d'embarcation qu'il signe le code de conduite issu de la recommandation de l'APPLSJ afin de préserver notre lac de ces dangers.

Nous avons également inscrit à moyen terme d'autres projets issus de nos consultations et notamment la finalisation de l'intersection Gingras et route de Fossambault en aire de repos et la mise à jour du plan de mise en valeur de la zone humide du lac du Grand-Héron, véritable poumon du lac qui pourrait profiter d'un programme de subvention avantageux tout en rendant de grands services environnementaux pour le lac.

Conclusion



VISION 2050

En 2050, Fossambault-sur-le-Lac est une communauté vivante et durable, qui a préservé son caractère de villégiature et la qualité exceptionnelle de son environnement, qui a favorisé l'émergence d'initiatives locales centrées sur les besoins des résidents et résidentes et qui offre des services de proximité accessibles.

Ce budget marqué par notre 75^e anniversaire, mais également dicté par les conclusions du PIDC et par l'adoption imminente dès le début 2024 du plan stratégique qui en est issu, est le reflet de notre démarche collective et en phase avec nos valeurs et notre engagement politique.

Nous désirons remercier tous les citoyens et citoyennes qui se sont mobilisés et ont participé activement à la conclusion de la démarche nous menant à l'adoption du plan stratégique découlant de notre vision Fossambault 2050. Votre implication et votre engagement sont encore nécessaires pour atteindre cette vision collective. Votre travail sera à la source de notre motivation et la base de l'encadrement de nos décisions nous conduisant à la réaliser. De grandes décisions devront être prises dans les prochains mois et nul doute que cette réflexion collective et cette vision sauront nous inspirer la meilleure voie à suivre.

MERCI ET JOYEUSES FÊTES!



Ce budget est le fruit d'un travail d'équipe. Je remercie pour leur dévouement et leur disponibilité, chacun des élu(e)s du conseil. Nos échanges cordiaux, stimulants en empreint de respects facilitent notre engagement réciproque. Les personnes impliquées dans nos organismes, dans nos consultations, en nous communiquant vos besoins, vos doléances, en vous présentant aux séances du conseil ou transmettant vos requêtes via notre site Web ou en personne, méritent notre reconnaissance. Merci à vous de faire partie de la solution. Le conseil désire également souligner le magnifique travail accompli par l'équipe d'employés dévoués de la Ville. En plus de leur engagement envers la meilleure prestation de service possible, ils savent nous communiquer les informations essentielles nous permettant de prendre les décisions les plus appropriées en fonction de nos valeurs et de notre vision. Un merci spécial à l'équipe administrative qui avec professionnalisme et dévouement a su soutenir notre travail tout au long de l'année et plus particulièrement ces derniers mois de façon plus intensive afin de vous livrer ce budget.

À tous, nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter de joyeuses fêtes, entourés du bonheur et de l'amour des vôtres et que nous vous retrouvions en santé pour la nouvelle année afin de célébrer ensemble notre soixante-quinzième anniversaire et poursuivre notre route vers Fossambault 2050!

Le conseil municipal de Fossambault-sur-le-Lac